

# Bulletin départemental des écoles

2005/2  
du 25 février 2005

## SOMMAIRE

### *Informations administratives*

- Liste d'aptitude d'accès au corps des IEN – année 2005
- Réunion du Schéma Départemental de l'Enfance Handicapée
- Information DIPER
- Information retraite – départ courant 2006
- Liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de deuxième classe au titre de l'année 2004

### *Informations culturelles*

- Opération « fermes ouvertes » - Mai/juin 2005
- Prix « PERRIN DE BRICHAMBAUT 2005 »
- Communiqués des conseillères pédagogiques en arts visuels
  - Exploitation pédagogique des expositions en cours et à venir
  - Les rendez-vous du Point Arts
  - Les mercredis de l'art au CRAC
  - École et cinéma
- Campagne « Mets tes baskets et bats la maladie »

## INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AU CORPS DES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2005

Réf. : décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié

### Conditions requises pour l'inscription :

- être âgé de quarante ans au moins,
- appartenir à un corps d'enseignement du premier ou du second degré, d'éducation ou d'orientation ou de personnels de direction d'établissements d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale,
- justifier de dix années de services effectifs en cette qualité.

Les conditions d'inscription sont appréciées au **1<sup>er</sup> janvier 2005**.

Les dossiers sont à demander à l'Inspection Académique – Cabinet ☎ 03 86 72 20 04

Ils devront être retournés, en double exemplaire, à l'Inspection Académique – Cabinet – sous couvert de l'IEN de circonscription pour le **14 mars 2005 dernier délai**.

oOo

## RÉUNION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE HANDICAPÉE

Le Conseil Départemental des Familles rappelle que les familles des enfants handicapés invitées aux Équipes Éducatives et aux Commissions de l'Éducation Spéciale (CCPE / CCSD) peuvent être assistées par un membre de ce Conseil (parents délégués).

oOo

## INFORMATION DIPER

De profondes modifications interviennent dans la gestion individuelle des enseignants du 1er degré.

- 1° L'informatisation complète de la paye est en cours et la première paye informatisée se fera en mars 2005. Les services travaillent à cette mise en place : contrôle, mise à jour et correction d'anomalies de la base informatique. À ce titre, il peut vous être demandé de fournir des documents (notamment sur la situation familiale).
- 2° Les prestations familiales vont, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005, être gérées par la Caisse d'Allocations Familiales. Les dossiers doivent être transférés courant avril et mai 2005. Les prestataires seront informés très précisément par courrier individuel et un dossier complet leur sera demandé.

Tout est mis en œuvre pour que ces deux opérations se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Merci de votre compréhension.

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis par la DIPER : bureaux 114 & 115 – DIPER 1/2 - ☎ 03.86.72.20.23 & 24

oOo

## INFORMATION RETRAITE – DÉPART COURANT 2006

Si au cours de l'année 2006 vous avez décidé de cesser vos fonctions, il vous appartient de demander les imprimés nécessaires en utilisant le formulaire figurant sur le site retraite de l'Académie à l'adresse suivante :

<http://www.ac-dijon.fr/>, espace administratif – retraite – « prendre ma retraite ».

Un dossier de pension (EPR 10) ainsi qu'un imprimé « demande de retraite » vous seront adressés. Vous devrez les compléter et les retourner au Rectorat – bureau DASEF 5 :

- **avant le 30 juin 2005**, si la date d'effet de la retraite est entre le 1<sup>er</sup> septembre 2006 et le 1<sup>er</sup> octobre 2006 (inclus),
- au moins **10 mois avant** la date d'effet de la retraite si elle se situe en dehors de la période ci-dessus.

Si vous déposez votre dossier en dehors de ce délai, ou si ce dossier est incomplet, la liquidation de votre pension peut être retardée et dans ce cas, aucune avance sur pension ne peut être concédée.

Si vous pensez pouvoir bénéficier d'une promotion qui pourrait remettre en cause votre date de départ à la retraite, vous voudrez bien adresser le dossier de pension et la demande de retraite (Rectorat – DASEF 5) seulement lorsque la date de votre retraite **sera définitivement arrêtée**, accompagnés de cet arrêté de promotion.

oOo

## LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE DE PERSONNEL DE DIRECTION DE DEUXIÈME CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2005

Réf. : note de service n°2005-009 parue au B.O. N° 4 du 27 janvier 2005

Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des personnels de direction de 2<sup>e</sup> classe (**postes de direction dans les lycées, lycées professionnels et collèges**) doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- a) - appartenir à un corps de **catégorie A** de personnels enseignants de l'enseignement du premier degré ou du second degré, à un corps de personnels d'éducation ou d'orientation ;  
- justifier de **dix années de services effectifs** en qualité de fonctionnaire **titulaire** dans un ou plusieurs de ces corps ;  
- avoir exercé pendant 20 mois au moins, de façon continue ou fractionnée, durant les 5 dernières années scolaires, une des fonctions de direction mentionnée à l'article 2 du décret du 11 novembre 2001 (chef d'établissement ou adjoint au chef d'établissement...);
- b) - occuper ou avoir occupé un emploi de directeur adjoint chargé de S.E.G.P.A., de directeur d'E.R.E.A., de directeur d'E.R.P.D., de directeur d'établissement spécialisé, ou de directeur d'école du 1<sup>er</sup> degré relevant du ministre chargé de l'éducation nationale  
- justifier de **cinq ans de services effectifs en qualité de titulaire** dans un ou plusieurs de ces emplois.

Les conditions de services sont appréciées au **1<sup>er</sup> septembre 2005**.

Les dossiers de candidature sont à demander au Rectorat de DIJON (DIPPEAOS 4), de préférence par télécopie au 03.80.44.84.91 ou par email à [dippeaos4@ac-dijon.fr](mailto:dippeaos4@ac-dijon.fr).

Ils devront être retournés à l'Inspection Académique – Cabinet – sous couvert de l'IEN pour le **3 mars 2005, dernier délai**.

oOo

### OPÉRATION « FERMES OUVERTES » MAI / JUIN 2005

La fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Yonne organise l'opération « fermes ouvertes » à destination des classes de CM1 / CM2.

L'opération aura lieu au mois de mai ou de juin et ne durera que quelques jours.

Chaque enseignant qui participera avec sa classe à l'opération recevra un kit pédagogique comprenant « le livre documentaire », une publication d'une centaine de pages en couleur présentant les principales productions agricoles françaises. Un « livret de l'élève » sera remis à chaque élève.

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à :

F.D.S.E.A. 37 Rue de la Maladière 89 015 AUXERRE (☎ 03.86.49.48.20 – Anne KOSEDA)  
☞ <http://www.fermes-ouvertes.fnsea.fr>

oOo

### PRIX « PERRIN DE BRICHAMBAUT 2005 »

Ce prix est un concours météo national destiné à promouvoir les projets météo réalisés par des établissements scolaires (écoles primaire, collège et lycées).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2005.

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Morgane DAUDIER ☎ 01.45.56.73.64,  
☞ [morgane.daudier@meteo.fr](mailto:morgane.daudier@meteo.fr), site <http://www.smf.asso.fr/prixperrin.html>.

oOo

### COMMUNIQUÉ DES CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES EN ARTS VISUELS

#### **\* Exploitation pédagogique des expositions en cours et à venir**

- **Rappel** : exposition Histoire intra-muros à l'atelier Cantoisiel à Joigny

Des artistes contemporains continuent d'investir les murs de l'Atelier Cantoisiel à Joigny. Leurs créations questionnent notre rapport à l'espace et au lieu architectural. Elles nous proposent de porter un regard différent sur les lieux où l'on vit et à intervenir dessus. Un travail sur le grand format est également toujours possible à partir

des murs peints par les artistes.

- Exposition **nousAutre** à l'abbaye Saint-Germain à Auxerre jusqu'au 26 mars.

Les dessins, installations et affiches de Dominique Lacoudre vous invitent à mettre en œuvre un travail autour de la thématique du jeu, du quotidien ou de l'objet (et tout particulièrement le confetti). Cette exposition pourra donner lieu à la mise en place d'une liaison CM2/6°.

- Exposition **État de grass, du pré au gazon** à Vallery du 26 février au 20 mars.

C'est au printemps qu'a lieu désormais cette exposition du Centre d'Art de l'Yonne qui vous offre un travail sur l'idée de nature dans l'art.

Pour ces trois expositions, des ateliers d'éducation du regard, conçus par les conseillères pédagogiques en arts visuels, sont à votre disposition sur place. Pour tous renseignements et réservations, comme pour obtenir une fiche descriptive de ces ateliers, contacter Jany Thibault au 03.86.62.08.65 à l'Atelier Cantoisel ou Nathalie Glaudat au 03.86.72.85.32 au Centre d'Art de l'Yonne.

#### \* Les rendez-vous du Point Arts

- Mercredi 9 mars de 9 h à 16 h au 52 bis rue Louis Richard à Auxerre, atelier de typographie et de gravure sur lino et plexi avec le graveur Guillaume Crouzet.
- Mercredi 6 avril de 14 h à 17 h : Autour de la photographie et la vidéo d'artistes, co-intervention de Claire Legrand (FRAC) et Hélène Decaudin (Artothèque d'Auxerre).

Pour participer à ces ateliers, il est indispensable de vous inscrire auprès des conseillères pédagogiques en arts visuels au 03.86.72.20.08 ou 03.86.72.20.41.

#### \* Rappel : les mercredis de l'art au CRAC

Destiné aux professeurs des écoles, un programme d'initiation à l'art autour de la collection de l'artothèque est mis en place par le service éducatif du CRAC / Musée M'an Jeanne, au château du Tremblay à Fontenoy, le dernier mercredi de chaque mois de 16 h à 18 h.

- Mercredi 30 mars : matières et textures : Fernand Rolland et le collage
- Mercredi 27 avril : les matériaux du quotidien et leur intégration dans le tableau
- Mercredi 25 mai : les matériaux du quotidien et la troisième dimension

Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner au 03.86.44.02.18.

#### \* École et cinéma

Les cartables de cinéma sont maintenant dans les écoles. Vous pouvez contacter les responsables pour l'emprunt des documents :

Auxerre I : Vincent Valle – Francis Roméro ☎ 03.86.46.33.12

Auxerre II : Pascaline Fevre ☎ 03.86.41.07.45

Auxerre maternelle : Emmanuelle Delagoutte ☎ 03.86.46.35.04

Avallon : Pascal Masse ☎ 03.86.46.35.04

Avallon maternelle : Marguerite Fessier ☎ 03.86.34.09.28

Tonnerre : Alain Thomas ☎ 03.86.55.00.36

Sens : Raphaëlle Hénon ☎ 03.86.86.53.99

Si vous avez besoin d'aide pour l'exploitation avec vos élèves d'un élément du cartable, prenez contact avec Patricia Lamouche ☎ 03.86.72.20.08

Participation au **Festival national de vidéo scolaire de Mâcon**. Les inscriptions doivent s'effectuer avant le 4 mars. Envoi des films avant le 30 mars.

Retrait des fiches d'inscription et de règlement auprès du CDDP de Saône et Loire, place Jean Bouvet, 71000 MÂCON ou sur le site <http://crdp.ac-dijon.fr/cddp71/>.

Renseignements au ☎ 03.85.21.02.30 ou par ✉ [helene.nugue@tiscal.fr](mailto:helene.nugue@tiscal.fr).

oOo

### **CAMPAGNE « METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »**

L'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) organise son opération « mets tes baskets et bats la maladie ».

Les directeurs(trices) d'école qui souhaitent participer à cette opération peuvent s'inscrire en ligne sur le site <http://www.ela-asso.com/> ou demander un bulletin d'inscription au 03.86.72.20.03 (Cabinet)

~~~